

Riposte à l'épidémie de Choléra au Niger

Visite du Ministre la Santé Publique sur les foyers de choléra sévissant dans les districts sanitaires de la Commune Niamey II et de Kollo (région de Tillabéri)



Le Ministre de la Santé (tout en blanc) et le Représentant de l'OMS (cravate) au chevet d'une malade

Depuis l'avènement du Choléra en Afrique de l'Ouest en 1970-1971, le Niger, pays sahélien, est fréquemment confronté à l'émergence de cette maladie en période de saison de pluies. Les épidémies de choléra sont récurrentes dans la bande Sud la plus arrosée du pays à cette période de l'année, et surtout dans les zones des cours d'eau permanentes ou temporaires tels que le Goulbi dans la région de Maradi au Centre-Sud du pays, la Maggia dans la région de Tahoua au Centre Nord du pays, dans les localités du Lac-Tchad dans la région de Diffa à l'Extrême-Est et celles du fleuve Niger dans les régions de Tillabéri, Niamey et Dosso à l'Ouest.

En 2011 encore, le pays a enregistré des foyers de choléra, notamment dans les districts de Mayahi, Madarounfa, Guidam Roudji dans la région de Maradi de mars à mai 2011, puis à Gaya dans la région de Dosso en mars, et Magaria dans la région de Zinder en avril 2011. Depuis le 30 mai 2011, les Districts sanitaires de Niamey Commune II et de Kollo (région de Tillabéri) situés le long du Fleuve Niger, sont touchés par des flambées épidémiques de Choléra.

Les premiers cas de Niamey ont été enregistrés le 30 mai 2011 dans une communauté de pêcheurs de Gamkallé Golé, quartier riverain du fleuve et dans l'aire de santé du CSI de Banigoungou (Commune Niamey II), et au même

moment d'autres cas ont été rapportés dans les villages de N'Dounga et de Liboré (District de Kollo). Le total cumulé des cas enregistrés au cours de la période allant du 30 mai au 14 juin 2011, est de **347 cas dont 6 décès**, avec une létalité de **1,73 %**. La répartition des cas notifiés est la suivante : Gamkallé : 78 cas/4 décès, CSI de Banigoungou : 71 cas/1 décès, soit 149 cas/5 décès avec une létalité de 4,03 % ; au CSI de Bangou Banda (Liboré) : 29 cas/0 décès, au Centre de santé du CFJA (Service National de Participation) 142 cas/0 décès, et à la case de santé de Tonko Bongou : 21 cas/1 décès, tous dans le canton de N'Dounga dans le district de Kollo, soit 199 cas/1 décès avec une létalité de 0,50 %.

Après la visite du SG du MSP, le 07 juin 2011, ce fut le tour du Ministre de la Santé, Mr Soumana Sanda, qui de retour d'une mission à l'extérieur du pays la veille, s'est rendu le 15 juin 2011 sur les foyers des districts de la Commune de Niamey II et de Kollo. Il était accompagné dans cette visite par le SG du MSP, les Représentants de l'OMS, de l'UNICEF, d'OXFAM et leurs techniciens, ainsi que de directeurs centraux du dit ministère. Sur le site de traitement de Gamkallé, il fut accueilli par le SG du Gouvernorat de la région de Niamey, les représentants de la commune de Niamey II, les Chefs de quartiers. Là, la délégation a eu à visiter les salles d'admission des malades : 5 malades s'y trouvaient lors de la visite guidée. Ensuite, la délégation a visité le nouveau site de prise en charge en construction

par MSF-Belgique, non loin de celui mis en place par les autorités communales. La situation des cas enregistrés, la prise en charge des malades, les forces et les difficultés dans la gestion du site, les contributions des partenaires et des autorités administratives et coutumières, les stocks des intrants et les besoins ont été ainsi portés à la connaissance de la délégation.

Après Gamkallé, la délégation s'est transportée d'abord au site de Banigoungou où deux adolescents sont traités et des explications ont été données sur la gestion des cas. Puis, la délégation s'est rendue en compagnie des autorités communales de Liboré venues l'accueillir, au site de Liboré où deux malades sont admis. La situation des cas et décès enregistrés a été présentée et suivie de questions. La délégation a terminé sa visite au centre de santé du CFJA, où plus d'une dizaine de cas, des enfants pour la plupart sont admis. Là aussi, la gestion de l'épidémie a été faite et les besoins, notamment le financement du plan de communication élaboré, ont été exprimés.

De retour au Ministère, le MSP a fait un point de presse dans la salle des réunions dudit ministère, en présence des Représentants de l'OMS, de l'UNICEF, des SGx, des Directeurs centraux et d'autres membres de la délégation. Dans ce point de presse, le Ministre a rappelé la survenue des épidémies de Choléra au Niger, les dispositions qui sont habituellement prises en début de saison hivernale, l'investigation et l'historique des premiers de Niamey, la source contaminatrice qui serait la consommation de l'eau des caniveaux dérivant du fleuve, malgré l'existence de quelques puits et forages dans les quar-



Site d'aménagement de Médecins Sans Frontières (MSF)

tiers et villages touchés, avant de donner le total cumulé de cas et décès du 30 mai au 14 juin 2011 dans les deux districts visités. Il a évoqué la confirmation rapide de l'épidémie par le CERMES : elle est due au vibron Cholérique O1 de Séro groupe OGAWA. Il a également cité les actions prises pour gérer efficacement l'épidémie. Il s'agit entre autres, de l'investigation des cas, du prélèvement des échantillons pour la confirmation, les réunions des Comités de gestion des épidémies au niveau des districts et au niveau national, du renforcement des stocks d'intrants, le traitement des points d'eau et la sensibilisation des populations. Il a poursuivi son propos sur la liste des partenaires qui ont apporté leurs appuis. Parmi lesquels, l'OMS en médicaments et consommables, MSFs Espagne, Suisse et Belgique en kits de traitements, l'UNICEF en médicaments et appui à la mobilisation sociale, la Croix Rouge

nigérienne dans la sensibilisation de proximité, l'ONG Animas SUTURA en comprimés de chlore et dans la sensibilisation. Il y a eu aussi des contributions en espèces de la part des autorités administratives et coutumières et des particuliers.

Avant de terminer le point de presse, le Ministre a donné quelques conseils, notamment l'observance des mesures d'hygiène individuelle.

Il a enfin rendu hommage à l'ensemble du personnel de santé pour le dévouement et l'efficacité avec lesquels ils sont entrain de gérer l'épidémie. Il a aussi instruit tous les services de santé à renforcer le cadre de concertation, la surveillance, le suivi des tendances ainsi que la prise en charge des cas.

Dr Garba SOGA (DPC)
Mr. Bachir CHAIBOU (ICT)



Le Point de presse du Ministre de la Santé